



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement des bornes de recharge électrique

Question écrite n° 39651

Texte de la question

M. Fabien Matras interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le déploiement des bornes de recharge électrique. Le 22 mai 2018 était signé le contrat stratégique de la filière automobile, visant à multiplier par cinq le nombre de véhicules électriques en circulation à l'horizon 2022. Si l'on assiste aujourd'hui à une croissance exponentielle de ces véhicules sur les routes, nombreux sont les Français encore réticents à s'inscrire dans la transition des modes de déplacement automobiles. La principale raison de cette frilosité transitoire est liée à la difficulté pour les automobilistes de bénéficier d'un service de recharge conséquent, généralisé, mais également fiable. Afin de favoriser la transition énergétique, passant nécessairement par l'évolution de la mobilité, la loi d'orientation des mobilités a étendu et simplifié le droit à la prise pour faciliter l'installation de points de charge, notamment dans le résidentiel collectif. En ce qui concerne les points d'installation individuels, l'article 53 de la loi de finances pour 2021 a élargi le crédit d'impôt transition énergétique à leur installation. Toutefois, alors que le contrat stratégique de la filière automobile prévoyait l'installation de 100 000 bornes de recharge à travers le territoire métropolitain d'ici la fin de l'année, ces infrastructures nécessaires à la transition énergétique dépassent tout juste les 30 000 unités. De plus, il apparaît que bon nombre de ces bornes électriques ne sont pas suffisamment puissantes, entraînant des temps de recharge excessivement longs. Enfin, l'entretien et la maintenance du parc de bornes de recharge électrique est un enjeu important. Il s'avère que 85 % des propriétaires de véhicules rechargeables ont déjà éprouvé des difficultés, rencontrant des pannes de bornes. Il lui demande de préciser la feuille de route du Gouvernement quant au déploiement des bornes de recharge sur l'ensemble du territoire, afin de créer un réseau dense et accroître davantage le parc de véhicules électriques en France.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Matras](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39651

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page 5032

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)